

que viennent de publier les deux délégués que toutes les démarches faites par eux n'ont abouti qu'à un fiasco.

Pas chanceux décidément, ces Anglicans !

— Nos échanges de langue anglaise nous apportent le récit d'un fait qui cadre bien avec tous ceux que l'on a jusqu'ici réussi à faire avaler aux imbéciles sur le compte des Jésuites.

On avait répandu le bruit que des Jésuites étaient dans les rangs des *clergymen* ritualistes, et ce avec la permission spéciale du Souverain Pontife et pour la plus grande gloire de l'Eglise romaine, naturellement. Il a fallu que le cardinal Vaughan lui-même démentit dans le *Times* ce conte inepte.

— En attendant les bagarres qui se produiront vraisemblablement lorsque Kensit reprendra sa campagne anti-ritualiste, l'Eglise d'Angleterre nous offre le spectacle d'une lutte théologique des plus corsées. C'est autour de la question de la confession auriculaire que se mesurent les adversaires.

BELGIQUE.—Le séminaire de Schent-les-Bruxelles a été créé il y a une vingtaine d'années par la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie fondée en 1863, par le R. P. Verbist. Il compte aujourd'hui 123 élèves. Les missionnaires formés dans cette maison évangélisent les vicariats apostoliques de la Mongolie, du Kan-Son et de l'Ili, ainsi que le Congo belge. Leurs missions d'Asie comptent parmi les plus difficiles du monde entier.

SUISSE.—M. Urbain Guérin, l'économiste bien connu, fait dans la dernière livraison de la *Revue du monde catholique*, le récit d'une visite dans les cantons de la Suisse primitive. C'est une page intéressante à plus d'un titre et notamment au point de vue religieux.

M. Guérin a été profondément édifié de la foi profonde et ardente des paysans de tous ces cantons. Partout la foule se presse aux offices religieux et en suit pieusement le détail, "la religion inspire tous les actes de la vie sociale : elle fait corps avec les lieux : le clergé est sans cesse mêlé à l'existence du peuple..."

Détail curieux : les curés sont élus par le peuple, dont le choix naturellement doit être sanctionné par l'autorité diocésaine ; ils demeurent de longues années dans la même paroisse et acquièrent ainsi une grande influence. Ils tiennent une large place dans la vie générale, occupent habituellement le poste de président du comité scolaire, etc.